

LA CAMPAGNE ELECTORALE FRANÇAISE DU PRINTEMPS 1848 : UNE PREMIERE REVOLUTIONNAIRE

Eric ANCEAU*

Abstract. La campagne des élections législatives de 1848, la première au suffrage universel masculin en France (hors du cas très particulier de l'élection de la Convention en 1792) n'avait jamais été étudiée de façon systématique. C'est chose faite avec cet article. L'auteur montre les difficultés de la mise en place et les nombreux tâtonnements auxquels elle a donné lieu. Il montre en quoi elle n'a été que la première étape d'un long apprentissage.

Keywords: la Révolution de 1848, «révolution électorale», le Gouvernement provisoire, France.

Les historiens et les politologues ont beaucoup publié sur la Révolution de 1848 et sur ses conséquences politiques. Ils se sont intéressés de près aux journées révolutionnaires, aux débats qui ont précédé l'avènement du suffrage universel masculin, au déroulement et aux résultats des nombreux scrutins de cette année-là, aux travaux parlementaires. À de rares exceptions près, comme Raymond Huard¹, ils n'ont en revanche pas centré leurs recherches sur la campagne électorale de mars-avril 1848, beaucoup se contentant, en l'occurrence, de reproduire le célèbre passage des *Souvenirs* d'Alexis de Tocqueville².

Il est en effet de coutume de ne pas attacher une trop grande importance à ce moment de confusion idéologique où les forces politiques sont désorganisées, inexpérimentées, voire désorientées face à une nouvelle pratique électorale. Il peut même paraître anachronique d'employer l'expression de « campagne électorale », pour ces élections, puisque le terme n'est alors pas utilisé et qu'aucune disposition des textes législatifs d'époque n'évoque cette pratique³. La conception de l'élection est encore centrée sur le vote lui-même et non sur la discussion

* CRH XIX^e s. Paris I et IV, vice-président du CHPP.

¹ « Les pratiques électorales en France en 1848 » dans Jean-Luc Mayaud (dir.), *1848*, actes du colloque international du cent cinquantième, Créaphis, 2002, p. 59-77. Il existe en revanche quelques travaux universitaires inédits consacrés à tout ou partie de la question. Citons par exemple Didier Portes, *La Pratique du suffrage universel sous la Seconde République, 2 mars 1848-31 mai 1850, à la lumière des archives judiciaires*, mémoire de maîtrise dir. par A. Corbin, C.R.H. XIX^e s., 1989.

² *Œuvres complètes*, t. XII, Gallimard, Nrf, 1964, p. 107 et suiv.

³ Ni même d'ailleurs la future loi électorale du 15 mars 1849. Les mesures de campagne dépendent encore du droit commun. Voir Philippe Tanchoux, *Les Procédures électorales en France*, CHTS Histoire, 2004, p. 399.

préalable. Cependant, il y a bien eu, au printemps 1848, campagne au sens où nous l'entendons aujourd'hui. Il s'agit même d'une première dans l'histoire de France. Depuis 1789, les élections législatives se sont en effet accompagnées de campagnes, mais dans le cadre d'un suffrage censitaire ou d'un scrutin à plusieurs degrés. Les seules à s'être déroulées au vote universel direct, les élections à la Convention nationale de septembre 1792, sont aussi les seules à ne pas avoir connu de campagne électorale, en raison de la guerre et du climat de pré-Terror qui régnait alors.

Cette « révolution électorale » s'inscrit dans la Révolution de 1848 et ne s'entend pas sans un retour sur la façon dont les Français d'alors, les élites, les urbains, mais aussi et surtout les ruraux, très majoritaires dans le pays, ont vécu les bouleversements du moment. Le détour nécessaire par le contexte très particulier de cette campagne permet de comprendre la manière dont les candidats se sont manifestés et ont été reconnus comme tels. C'est avec ce double éclairage qu'il faut lire la propagande qui a porté ces candidats jusqu'au scrutin. Cette recherche s'appuie sur des sources primaires : presse et Mémoires d'époque, professions de foi des candidats⁴, dossiers électoraux⁵, débats sur la validation des élections⁶, rapports sur les comptes du Gouvernement provisoire⁷. Elle doit aussi beaucoup à la multitude de monographies régionales, départementales et locales consacrées à la Deuxième République et en particulier à un siècle de recherches universitaires depuis la publication de la thèse de Marius Gossez sur le Nord⁸ jusqu'à la soutenance de celle de Laurent Le Gall sur le Morbihan⁹.

* *
*

Contextualiser la campagne électorale du printemps 1848 revient à prendre en compte trois éléments fondamentaux : la « révolution des urnes » qui s'est imposée dans les esprits puis dans les faits, la crise économique et sociale et ses conséquences, enfin le débat autour de la date des élections.

Lors de la Révolution de Février 1848, l'adoption du suffrage universel direct apparaît évidente et n'est pas contestée, sauf par quelques isolés. Les républicains – et en particulier Ledru-Rollin – l'ont revendiquée avec force sous la

⁴ Celles de la collection de la Bibliothèque Nationale de France (B.n.F.) en Le⁶⁴.

⁵ Archives Nationales C 1325 à 1329.

⁶ *Moniteur Universel (M.U.)* du 3 au 23 mai 1848.

⁷ Ils ont été présentés à la Constituante et à la Législative par Théodore Ducos et fournissent de précieuses indications sur la propagande gouvernementale. *M.U.* des 26 avril 1849 et 26 juin 1851.

⁸ *Le Département du Nord sous la Seconde République (1848-1852), étude économique et politique*, Lille, G. Leleu, 1904.

⁹ *L'Électeur en campagnes. Une Seconde République dans le Finistère*, thèse de doct. de l'Univ. Lyon 2, dir. J.-L. Mayaud, 2004.

monarchie de Juillet dans des pétitions, des brochures, des articles de presse, des discours parlementaires, puis lors de la campagne des banquets. Les bonapartistes et un grand nombre de légitimistes y sont favorables de longue date. L'opposition dynastique à la monarchie de Juillet qui a ouvert la boîte de Pandore de la réforme peut difficilement l'attaquer. Quant à la majorité orléaniste, elle n'a plus voix au chapitre.

Le 2 mars, le Gouvernement provisoire pose donc le principe. Le décret du 5 et l'instruction du 8 en règlent les modalités, en particulier pour l'élection d'une Assemblée nationale constituante qui doit se réunir sans tarder, car le Gouvernement provisoire a hérité le pouvoir de la rue et sa majorité n'entend pas l'usurper trop longtemps¹⁰. « Sont électeurs tous les Français âgés de 21 ans, résidant depuis six mois, et non judiciairement privés ou suspendus de l'exercice de leurs droits civiques », inclusivement des militaires, des Français d'Algérie et de ceux des colonies. Cette révolution unique au monde – puisque seuls les États-Unis utilisent alors le suffrage universel dans certains de leurs États – fait passer le corps électoral de 250 000 personnes à plus de 9 millions.

Il s'agit d'élire une Constituante composée de 900 représentants du peuple d'au moins 25 ans et remplissant, pour le reste, les mêmes conditions que les électeurs, au scrutin majoritaire de liste non bloqué – le décompte des voix reste individuel – dans le cadre du département et au chef-lieu de canton. Dans l'esprit des auteurs du décret, Cormenin, Isambert et Marrast, il s'agit de rompre avec la pratique des monarchies censitaires des assemblées électorales délibérantes, mais aussi de soustraire l'électeur à l'influence des notables, en élargissant son horizon et donc de battre en brèche la politique de clocher et de coterie. Plus prosaïquement, il s'agit également de tenir compte du faible nombre de maires instruits et susceptibles de maîtriser la nouvelle procédure électorale. A moins que certains élus ne recueillent pas 2 000 voix, hypothèse hautement improbable compte tenu du gonflement du corps électoral, un seul tour doit se dérouler, le 9 avril, soit seulement un mois plus tard. Le délai ne peut matériellement être raccourci davantage car il faut, d'une part, que les nouvelles listes électorales soient dressées et, d'autre part, que les candidats se déterminent et se fassent connaître. Par contre, la campagne dont aucun texte ne précise ni la durée, ni la teneur, dispose de tout le temps compris entre la promulgation du décret et le

¹⁰ *M.U.* du 5 mars, p. 543, du 6, p. 549 et du 10 mars, *Bulletin des lois*, 1848, n° 7, p. 63 et suiv. et Comité national du Centenaire de 1848, *Procès-verbaux du Gouvernement provisoire...*, Imp. nationale, 1950, p. 35, 39 et suiv. et 51. Voir aussi Louis-Antoine Garnier-Pagès, *Histoire de 1848*, t. II, p. 2 et suiv., Paul Bastid, *Un juriste pamphlétaire, Cormenin, précurseur et constituant de 1848*, Paris, 1948, Alain Garrigou, « Le brouillon du suffrage universel. Archéologie du décret du 5 mars 1848 », *Genèses*, n° 6, décembre 1991, Pierre Rosanvallon, *Le Sacre du citoyen*, Gallimard, 1992, p. 284 et suiv., Raymond Huard, *Le Suffrage universel en France (1848-1946)*, Aubier, 1991, p. 31 et suiv. et du même auteur, « L'organisation du suffrage universel sous la Seconde République », Serge Berstein et Odile Rudelle (dir.), *Le Modèle républicain*, PUF, 1992, p. 71-90.

scrutin et peut revêtir toutes les formes imaginées par les candidats et leurs partisans dans la limite de leurs moyens et du respect de la loi.

En apparence, le Gouvernement provisoire de 1848 est celui qui bénéficie, lors de son installation, de l'adhésion la plus complète des Français depuis le Consulat. C'est l'illusion lyrique de la réconciliation nationale.

Cependant, il hérite d'un certain nombre de problèmes économiques et sociaux : revendication d'accession à la propriété, endettement paysan, question sociale liée à l'industrialisation, indocilité des populations face aux institutions fiscales et, plus largement, à la progression de l'État... La France sort avec peine d'une grave dépression économique et ses caisses sont vides. En outre, la Révolution a réveillé la lutte sociale et s'est accompagné de destructions de bureaux de contribution et de barrières d'octroi, de troubles forestiers, de pillages de châteaux et d'attaques d'usuriers, mais aussi de bris de machines, de violences contre les ouvriers étrangers, de saccages de couvents et d'ateliers faisant travailler des vieillards, des orphelins et des filles-mères et d'incendies de gares de chemins de fer qui sont accusés, les uns comme les autres, de concurrence déloyale. Elle provoque des revendications et suscite d'immenses espoirs, mais elle fait aussi fuir les capitaux et chuter la Bourse. Les faillites s'enchaînent et le chômage explose.

Dès le 24 février, le Gouvernement provisoire a adopté un important train de mesures sociales : reconnaissance du droit au travail, création des ateliers nationaux et d'une Commission du gouvernement pour les travailleurs, abolition du marchandage, réduction de la durée journalière de travail... La majorité de ses membres estiment ne pas pouvoir en faire davantage. Face au désarroi financier, elle décide même, à l'initiative de Garnier-Pagès, de créer un nouvel impôt de 45 centimes additionnels par franc de contribution directe. La nouvelle est très mal accueillie dans les campagnes. Non seulement celles-ci s'estiment délaissées par le pouvoir, mais elles ont le sentiment de payer pour les travailleurs des villes qui ont davantage la possibilité de se faire entendre. Elles s'inquiètent de l'effervescence qui règne à Paris et d'une possible prise de pouvoir par les socialistes et les partageux. Le divorce entre la capitale et la province atteint un niveau inégalé jusque-là et qui s'accroît encore à l'approche des élections¹¹.

En effet, et c'est le troisième point qu'il nous faut souligner pour achever la présentation du contexte de la campagne, la plupart des républicains savent que ce sont les ruraux, très majoritaires dans la France de l'époque, qui feront l'élection. Ils ont conscience que les partisans de la République sont peu nombreux dans les villages et que les mesures qui viennent d'être adoptées les ont encore réduits. Ils craignent aussi l'influence des notables sur les paysans. Certes, le premier XIX^e s. s'est caractérisé par une « descente de la politique vers les masses », selon

¹¹ Comme Tocqueville le note avec justesse dans ses *Souvenirs*, ouv. cité, p. 108.

l'expression de Maurice Agulhon¹² et les élections municipales de la monarchie de Juillet ont éveillé les élites de la paysannerie à la politique, comme Christine Guionnet l'a montré, mais le phénomène demeure limité¹³.

De nombreux républicains de la veille et amis sincères du nouveau régime comme Lamennais demandaient, dès le 27 février, des élections immédiates pour mettre à profit l'enthousiasme initial. Nous avons vu pourquoi il n'était matériellement pas possible de les organiser avant le 9 avril. Avec le mécontentement qui commence à monter des profondeurs du pays, des républicains avancés, des socialistes, des agitateurs de clubs réclament désormais un ajournement pour républicaniser la France. Le 7 mars, Blanqui apporte une pétition impérieuse au gouvernement : « L'élection immédiate de l'Assemblée nationale serait un danger pour la République. Depuis trente ans la contre-révolution parle seule à la France. La presse, bâillonnée par les lois fiscales, n'a pénétré que l'épiderme de la société. L'éducation des masses n'a été faite que par le seul enseignement oral, qui a toujours appartenu et qui appartient encore aux ennemis de la République. Les notabilités des factions vaincues, dans les campagnes principalement, frappent seules l'attention du peuple ; les hommes dévoués à la cause démocratique lui sont presque tous inconnus¹⁴. »

Dans un premier temps, le Gouvernement ne fléchit pas, même si Louis Blanc et le ministre de l'Intérieur, Ledru-Rollin sont sensibles à ces arguments, au point que ce dernier laisse d'abord prêcher l'ajournement dans le *Bulletin de la République*, publication de son ministère destinée aux communes dont le premier numéro paraît le 13 mars. A l'initiative des clubs révolutionnaires et de Blanqui, une manifestation de 100 000 personnes vient déposer, le 17 mars, une nouvelle pétition pour un report des élections au 31 mai. Par ailleurs, la désignation populaire des officiers et des sous-officiers de la garde nationale de Paris a pris du retard et les deux consultations électorales ne peuvent se dérouler à trop peu de distance l'une de l'autre. Le Gouvernement décide donc de faire un geste, en repoussant les élections législatives aux 23 et 24 avril. Cette transaction ne satisfait personne. La date retenue coïncide avec Pâques et le Gouvernement qui ne s'en rend pas compte immédiatement, y voit finalement un « symbole de régénération sociale » et la maintient¹⁵. Cependant, une grande partie de la droite, à l'instar de Falloux, il voit une manœuvre pour écarter les catholiques du

¹² Titre du chap. 6 de *La République au village. Les populations du Var de la Révolution à la Seconde République*, Plon, 1970.

¹³ *L'Apprentissage de la politique moderne. Les élections municipales sous la Monarchie de Juillet*, L'Harmattan, 1997.

¹⁴ Cité par P. Bastid, *Doctrines et institutions politiques de la Seconde République*, Hachette, 1945, 1^{er} vol., p. 171-172.

¹⁵ Décret du 26 mars. *Procès-verbaux du Gouvernement provisoire...*, ouv. cité, p. 101 et L.-A. Garnier-Pagès, ouv. cité, t. VII, p. 63 et suiv.

scrutin¹⁶. Des pétitions affluent de la France entière contre cet ajournement. A l'inverse, l'extrême gauche pense que la mesure offre aux curés une ultime et solennelle occasion d'appeler à voter pour les candidats de la réaction. Elle multiplie les menaces. Le 15 avril, George Sand fait paraître dans le seizième *Bulletin de la République* un article qui échappe à la censure de Ledru-Rollin et qui annonce que le peuple n'admettra pas « une fausse représentation nationale »¹⁷ et, le lendemain, une autre démonstration populaire essaie d'obtenir un nouvel ajournement. Si cette tentative est vaine, elle est du plus mauvais effet en province et la Fête de la Fraternité du 20 avril, la plus imposante de ce type depuis la Fête de la Fédération du 14 juillet 1790, ne suffit pas à dissiper le malaise. Comme l'écrit le procureur général de Valence, Saint-Romme à son ministre de tutelle, alors que le scrutin doit s'ouvrir dans quelques heures à peine : « Rien n'est effrayant comme la rapidité avec laquelle s'affaiblit autour de nous l'enthousiasme républicain et se compromettent les élections¹⁸ ».

* *
*

Depuis début mars, les candidats se manifestent, font connaître leur programme et sont désignés ou écartés par les partis, selon de nouvelles procédures. Parallèlement le gouvernement essaie d'imposer ses propres choix.

La décision que prennent les hommes de 1848 de se présenter ou non aux élections législatives d'avril doit s'examiner du triple point de vue des motivations politiques, professionnelles et individuelles. Dans leur immense majorité, les guizotistes contre lesquels la Révolution vient de s'effectuer décident de s'abstenir de toute participation¹⁹. Après avoir hésité et s'être concertés, les membres de l'ancien centre gauche et de l'ancienne gauche dynastique, les Thiers, Rémusat, Duvergier de Hauranne, Barrot font finalement le choix inverse, mais optent pour une participation individuelle²⁰. L'attitude des bonapartistes est la même. Le prétendant, Louis-Napoléon Bonaparte, estime que son heure n'est pas venue et s'abstient²¹, cependant que certains de ses partisans ou de ses parents,

¹⁶ Comte de Falloux, *Mémoires d'un royaliste*, Didier, Perrin et Cie, 1888, t. I, p. 305. Voir aussi L.-A. Garnier-Pagès, ouv. cité, t. VII, p. 74.

¹⁷ Reproduit dans L.-A. Garnier-Pagès, ouv. cit., t. VIII, p. 210 et suiv.

¹⁸ Philippe Vigier, *La Seconde République dans la région alpine. Étude politique et sociale*, PUF, 1963, t. I, p. 219.

¹⁹ Pour la présentation la meilleure et la plus complète de l'attitude des partis, voir L.-A. Garnier-Pagès, ouv. cité, t. VIII, p. 226 et suiv.

²⁰ Comte de Rémusat, *Mémoires de ma vie*, Plon, 1960, t. IV, p. 268.

²¹ Le comité fondé par Persigny recommande néanmoins le dépôt dans l'urne de bulletins en sa faveur, mot d'ordre qui est largement suivi en Charente-Inférieure et dans l'Yonne. Bernard Ménager, *Les Napoléon du peuple*, Aubier, 1988, p. 92.

comme son cousin Napoléon-Jérôme, décident de tenter leur chance à titre personnel. Les légitimistes qui pratiquaient, pour la plupart d'entre eux, la politique des bras croisés sous le règne de Louis-Philippe sortent au contraire massivement de leur retraite pour entrer en campagne, occasion pour eux de défendre certains thèmes qui leur sont chers, comme la décentralisation. Il en est de même des catholiques libéraux, organisés dès le 28 février en un Comité central pour la liberté religieuse à l'initiative de Montalembert. Tous ces hommes osent rarement se présenter sous l'étiquette des anciens partis et se donnent pour ralliés à la République, qu'ils le soient sincèrement, par attentisme ou par pur calcul. De ce point de vue, leurs professions de foi sont éloquentes²². Ils y promeuvent des idées vagues et généreuses qui ne les distinguent en rien de leurs adversaires politiques d'hier : progrès, fraternité, amélioration du sort moral et matériel du plus grand nombre, ... De ce fait, les républicains authentiques qui jugent nécessaire de se qualifier de républicains de la veille pour se distinguer de ces républicains du lendemain s'investissent largement dans la campagne. Quant aux socialistes, condamnés jusque-là, pour la plupart d'entre eux, à la clandestinité, ils sortent également de l'ombre pour faire entendre leurs voix et réclamer le droit au travail, l'intervention de l'État en matière économique ou encore l'abolition des armées permanentes.

Cet investissement différent des partis dans la campagne explique l'abstention massive des fonctionnaires de la monarchie de Juillet et, à l'inverse, la participation sans précédent des avocats, des médecins et des journalistes, professions qui fournissent les cadres du parti républicain et qui étaient marginalement représentées lors des élections législatives en régime censitaire. La campagne se caractérise de ce point de vue par plusieurs autres spécificités et nouveautés. L'esprit romantique qui est en train de souffler en cette « époque triomphante de la phraséologie²³ » met en avant les hommes de lettres. Ainsi, outre Lamartine, Hugo, Dumas père, Vigny, Balzac, Ponsard, Sue ou encore Alphonse Karr se présentent ou se laissent présenter. Les chefs du parti catholique et les évêques de France invitent les curés et les ecclésiastiques à se mêler au mouvement électoral, mais se divisent sur le fait de savoir s'ils doivent être candidats, comme ils en ont désormais la possibilité. Un grand nombre de prélats, de curés, de religieux, mais aussi de pasteurs passent finalement à l'acte. Pour leur part, les patrons de l'industrie et du commerce s'investissent dans une élection dont ils attendent beaucoup pour le rétablissement de l'ordre et la défense de leurs intérêts²⁴. De leur côté, les ouvriers sont à la mode. « Chapeau bas devant la

²² Voir la collection de la B.n.F. en Le⁶⁴. Garnier-Pagès nous en fournit aussi un intéressant florilège. Ouv. cité, t. VIII, p. 245 et suiv.

²³ Pierre de La Gorce, *Histoire de la Seconde République française*, Plon, 1887, 3^e éd. 1904, t. I, p. 211.

²⁴ Éric Anceau, « Les industriels français face à l'avènement de la Deuxième République » dans Dominique Barjot et alii, *Industrie et politique en Europe occidentale et aux États-Unis (XIX^e-XX^e s.)*, PUPS, 2006, p. 101-115.

casquette ! A genoux devant l'ouvrier ! » dit un refrain du temps, au point que plusieurs bourgeois décident de se présenter devant les électeurs sous ce vocable. Ainsi, le journaliste parisien Théophile Thoré candidat dans les Deux-Sèvres se prétend « ouvrier de la pensée », « prolétaire intellectuel²⁵ ». Une pièce de Labiche met même en scène un candidat gandin qui affirme : « Mon père était ouvrier, ouvrier notaire... ; moi-même, j'ai été ouvrier, ouvrier... référendaire à la Cour des Comptes²⁶. » Cependant d'authentiques ouvriers font campagne, même s'il s'agit le plus souvent de travailleurs sortis du rang, devenus contremaîtres, théoriciens ou poètes, connus des élites et parfois récupérés par elles. En revanche, ce rite d'inclusion qu'est le suffrage universel ne permet pas encore aux paysans et aux femmes de se présenter. Dans les campagnes, ce sont, pour l'essentiel, des propriétaires et des agronomes auxquels s'ajoutent quelques riches cultivateurs qui le font. Quant aux femmes, beaucoup interviennent dans le débat, même si elles n'ont ni la possibilité de se faire élire, ni celle de voter. La féministe Eugénie Niboyet et son club ainsi que de nombreux républicains mettent en avant la candidature de George Sand que cette dernière refuse rapidement : « La femme étant sous la tutelle et dans la dépendance de l'homme par le mariage, il est absolument impossible qu'elle présente des garanties d'indépendance politique à moins de briser individuellement et au mépris des lois et des mœurs, cette tutelle que les mœurs et les lois consacrent. Il me paraît donc insensé, j'en demande pardon aux personnes de mon sexe qui ont cru devoir procéder ainsi, de commencer par où l'on doit finir, pour finir apparemment par où l'on eût dû commencer²⁷ ».

Au total, ces élections sans dépôt obligatoire de candidature et quasiment sans filtres légaux donnent libre cours à toutes les ambitions personnelles, y compris les plus fantaisistes. Un sourd-muet fait ainsi campagne à Paris pour que les infirmes disposent enfin d'une représentation parlementaire. Nombreux sont ceux qui en restent aux images des collègues restreints de la monarchie de Juillet, qui se laissent abuser par le seuil des 2 000 voix nécessaires pour se faire élire et qui pensent que la victoire se situera autour de ce chiffre²⁸. De ce fait, les candidatures prolifèrent. Pierre Lévêque en a par exemple dénombrées 67 pour les 10 sièges à pourvoir en Côte-d'Or et 80 pour les 14 de Saône-et-Loire²⁹. La Seine qui doit élire 34 représentants compte plus de 2 000 candidats. Cependant, seuls

²⁵ *Aux citoyens électeurs du département des Deux-Sèvres*, Paris, 1848, B.n.F. 4° Le⁶⁴ 270.

²⁶ Cité par G. Renard, *La République de 1848*, t. IX de *l'Histoire socialiste* de Jaurès, Rouff, s.d., p. 47. Dans *Les Scrutins politiques en France de 1815 à 1962. Contestations et invalidations...* (A. Colin, 1965, p. 36), Jean-Paul Charnay avance le chiffre de 21 bourgeois élus sous l'étiquette d'ouvriers, ce qui donne à penser qu'au bas mot, plusieurs dizaines d'autres se sont présentés ainsi.

²⁷ G. Sand, *Correspondance générale* Classiques Garnier, t. VIII, 1971, p. 391-392 et p. 400 et suiv.

²⁸ Voir Charles Seignobos, *Histoire de la France contemporaine* d'E. Lavissee, t. VI, *La Révolution de 1848. Le Second Empire*, Hachette, 1921, p. 75.

²⁹ *Une société en crise. La Bourgogne au milieu du XIX^e s. (1846-1852)*, E.H.E.S.S., 1983, p. 92.

les hommes appuyés par un comité ou par club et dont le nom se trouve sur une liste ont une chance de bien figurer.

Dès la Révolution de Février, des clubs voient le jour à Paris, comme en province et entendent prendre part à la désignation des candidats. À l'extrême gauche, se constitue dans la capitale, le 20 mars, un Club des clubs qui envoie rapidement ses directives à la province³⁰. À la droite légitimiste, le Club de l'Assemblée nationale agit de même³¹. En outre, au Comité central pour la liberté religieuse et à la Commission du Luxembourg qui s'invitent dans la campagne et proposent leurs propres listes de candidats, s'ajoutent bientôt des comités spécifiquement constitués en vue des élections dont le plus important est celui que fondent les républicains de gouvernement, le Comité central des élections générales ou Comité central des électeurs républicains du boulevard Bonne-Nouvelle, présidé par Recurt. Eux aussi recommandent leurs candidats à la province³². Il en est de même des groupes d'originaires installés à Paris, comme les maçons de la Marche qui tentent d'imposer Martin Nadaud, en Creuse³³.

Cette façon de procéder est généralement mal acceptée dans les départements³⁴. Les notabilités locales de toutes nuances n'ont pas attendu de recevoir des directives de la capitale pour s'organiser, elles aussi, en comités. Des groupes d'intérêts ont également constitué leurs propres comités électoraux, comme celui des commerçants et industriels en Haute-Garonne ou celui des instituteurs dans le Bas-Rhin, moyen de promouvoir des revendications catégorielles, dans une proportion rarement atteinte jusque-là³⁵. Chaque département compte en moyenne huit comités centraux et une multitude de comités locaux. Les différents partis tentent néanmoins d'arriver à des compromis. Ainsi les républicains modérés essaient, à l'initiative du Gouvernement, de constituer dans chaque département une structure pyramidale comprenant à la base des comités communaux, puis des comités de cantons et d'arrondissement et, au sommet, un comité central républicain, en liaison avec celui de la capitale. Idéalement, le choix des candidats doit être démocratique. Des listes de candidats à la candidature doivent ainsi remonter de la base au sommet avec audition des postulants et élection à tous les niveaux, avant composition de la liste définitive.

³⁰ L.-A. Garnier-Pagès, ouv. cité, t. VII, p. 79.

³¹ *Ibid.*, p. 104.

³² Éric Anceau, « L'échec des bleus du *National* et de leur projet de « république du centre » (1848-1849) » dans Sylvie Guillaume dir., *Le Centrisme en France aux XIX^e et XX^e siècles : un échec*, MSH Aquitaine, Pessac, 2005, p. 29-40.

³³ Alain Corbin, *Archaisme et modernité en Limousin au XIX^e s., 1845-1880*, M. Rivière, 1975, t. II, p. 715.

³⁴ Voir par exemple ce qu'en dit Laurent Le Gall pour le Morbihan, thèse citée, p. 143 et suiv.

³⁵ Jacques Godechot *et alii*, *La Révolution de 1848 à Toulouse et dans la Haute-Garonne*, Toulouse, 1948, p. 206 et suiv. et François Igersheim, *Politique et administration dans le Bas-Rhin (1848-1870)*, Strasbourg, P.U. Strasbourg, 1993, p. 101 et suiv.

La réalité est très éloignée de ce modèle, d'abord parce que la plupart des comités locaux entendent imposer des natifs, ensuite parce que les niveaux s'articulent mal, enfin et surtout, parce qu'une partie du Gouvernement, mais aussi des chefs de partis – certains grands notables, des évêques comme celui d'Angers³⁶, des petits chefs républicains – refusent de jouer le jeu. Les monographies publiées depuis un siècle nous montrent combien cette réalité est complexe et dépend des contingences et des affinités locales. Qu'il nous suffise ici d'en donner quelques exemples. En dépit des directives parisiennes, les républicains modérés font souvent place sur leurs listes à des hommes des anciens partis qui se prétendent ralliés³⁷. Dupin aîné, pourtant grande personnalité du régime déchu figure ainsi sur la liste républicaine de l'arrondissement de Château-Chinon³⁸. Les légitimistes agissent de même, en admettant sur leurs propres listes des républicains modérés, par souci de conciliation ou par calcul, comme dans le Gard³⁹. La popularité d'un Liechtenberger lui permet d'être placé en tête des sept principales listes du Bas-Rhin⁴⁰. Il en est de même pour Lamartine, à la fois dans sa Saône-et-Loire natale et dans un grand nombre d'autres départements à travers la France. Cependant, comme Pierre Lévêque l'a montré, la situation de la Saône-et-Loire est radicalement différente de celle de la Côte-d'Or voisine où les tensions sont très vives entre les comités et leurs candidats respectifs⁴¹. Des contrastes similaires s'observent à travers toute la France, comme dans la région alpine, cas d'école étudié par François Rude et Philippe Vigier⁴². Dans quelques départements comme les Pyrénées-Orientales, les républicains – ici du « parti Arago » – apparaissent sûrs de leur fait, au point que la détermination des candidats ne posent aucun problème et que de campagne, il n'y a point⁴³. Souvent, comme en Loir-et-Cher, républicains modérés et radicaux n'arrivent pas à s'entendre du fait de l'intransigeance de commissaires de la République rivaux. Deux listes concurrentes s'affrontent et la campagne est violente⁴⁴.

³⁶ André Houtin, « Le clergé et la noblesse d'Anjou aux élections à l'Assemblée constituante de 1848 » dans *La Révolution de 1848*, t. VIII, 1911-1912, en particulier p. 149-161 et p. 208-218.

³⁷ É. Anceau, art. cité, p. 33.

³⁸ Marcel Vigreux, *Paysans et notables du Morvan au XIX^e s.*, Château-Chinon, Académie du Morvan, 1987, p. 256.

³⁹ Raymond Huard, *La Préhistoire des partis, le mouvement républicain en Bas-Languedoc (1848-1881)*, Presses de la F.N.S.P., 1982 et André-Jean Tudesq, *Les Grands notables en France (1840-1849)*, ..., Bordeaux, Delmas, t. 2, p. 1056 et suiv.

⁴⁰ F. Igersheim, ouv. cité, p. 101 et suiv.

⁴¹ Ouv. cité, p. 85.

⁴² F. Rude et alii, *La Révolution de 1848 dans le département de l'Isère*, Grenoble, 1949, p. 16 et P. Vigier, ouv. cité, t. I, p. 229 et suiv.

⁴³ Peter Mac Phee, *Les Semailles de la République dans les Pyrénées-Orientales, 1846-1852*, ..., Perpignan, Publ. de l'Olivier, 1996, p. 106-107.

⁴⁴ Georges Dupeux, *Aspects de l'histoire sociale et politique du Loir-et-Cher (1848-1914)*, Paris-La Haye, Mouton et Cie, 1962, p. 329 et suiv.

En fait, dès l'origine, Ledru-Rollin a décidé de ne pas renoncer à la pratique de la candidature officielle, en usage sous les monarchies censitaires. Par ses circulaires des 8 et 12 mars, il a demandé aux agents de son administration d'éclairer les masses sur leurs intérêts, en d'autres termes de les inciter à élire des républicains de la veille. Commissaires et sous-commissaires de la République ont été invités à examiner « sévèrement les titres des candidats », à s'arrêter « à ceux-là seulement qui paraiss[ai]ent présenter le plus de garanties à l'opinion républicaine, le plus de chances de succès », pour faire du jour de l'élection « le triomphe de la révolution⁴⁵ ».

Cependant, nombre d'entre eux ont laissé la campagne se dérouler librement sans y intervenir d'aucune façon, alors que d'autres ont abusé des directives reçues pour révoquer municipalités et fonctionnaires suspects, pour composer eux-mêmes des listes de candidats où ils se sont placés en tête et pour essayer de les imposer autoritairement.

De la France entière sont montées des critiques que Louis Blanc a relayé dans le conseil de gouvernement du 29 mars. Le ministre de l'Intérieur s'est défendu en parlant d'exagération et en évoquant les 24 commissaires généraux qu'il venait d'envoyer en province pour surveiller les commissaires et sous-commissaires ordinaires de 60 départements. Cependant, ces *missi dominici*, généralement plus avancés que leurs subordonnés n'ont pas eu la mission que leur a prêté Ledru-Rollin. Ils ont été nommés pour stimuler les ardeurs. Devant de nouvelles plaintes, le conseil a décidé, le 1^{er} avril, sur proposition de Louis Blanc, que Ledru-Rollin enverrait aux commissaires une circulaire pour leur enjoindre « de ne point user, dans l'intérêt de leur élection, d'une influence qui ne d[evai]t servir qu'à la consolidation de la République, et d'attendre, sans le provoquer, le vote des populations⁴⁶ ». Cette directive qui n'a été que partiellement suivie, nous amène à évoquer les canaux et les formes de la propagande électorale.

Sans être de parfaits inconnus, la majorité des candidats de 1848 souffrent néanmoins d'un déficit de notoriété, par rapport aux notables des régimes précédents. Comme l'affirme l'un d'entre eux : « L'homme qui se présente doit se faire connaître⁴⁷ ». Le changement de régime et le passage au suffrage universel modifient l'échelle et la nature de la propagande et sont susceptibles d'entraîner une redistribution des cartes.

Le printemps 1848 s'accompagne ainsi d'une révolution de papier. Comme sous les monarchies censitaires, les journaux sont l'un des vecteurs essentiels de la propagande électorale. Cependant, la Révolution qui a été préparée dans les rédactions du *National* et de *La Réforme* libère la presse et le nombre de titres

⁴⁵ M.U. des 9 et 12 mars.

⁴⁶ *Procès-verbaux du Gouvernement provisoire...*, ouv. cité, p. 122 et L.-A. Garnier-Pagès, ouv. cité, t. VIII, p. 219 et suiv.

⁴⁷ *Charles Charpentier à ses électeurs*, Périgueux, 1848, B.n.F. 8° Le⁶⁴ 282.

explose⁴⁸. En quelques semaines, la capitale en voit naître près de 300 et la province autant. Les candidats du gouvernement peuvent compter sur le *Bulletin de la République*, sur le *National* et sur toute une floraison de titres dont beaucoup sont dus à l'initiative des commissaires et des sous-commissaires de la République. Cependant, chaque famille politique a ses propres journaux qui reproduisent les listes des comités dont ils se sentent les plus proches et qui invectivent parfois les adversaires. Le gouvernement et ses candidats sont d'abord l'objet des attaques de la presse socialiste. En effet, les journaux qui ont soutenu la monarchie de Juillet, comme *Le Journal des Débats* ou qui lui ont fait une opposition très modérée comme *Le Siècle* sont momentanément discrédités et se tiennent sur la réserve. Les bonapartistes sont encore très discrets, posture du prétendant oblige⁴⁹. Quant à la légitimiste *La Gazette de France*, elle reste, durant plusieurs semaines, dans une prudente expectative. Par contre, de nouveaux titres conservateurs relèvent rapidement le gant : *L'Assemblée Nationale* d'Adrien de Lavalette, *La Sentinelle* d'Hippolyte de Mauduit, ainsi que de nombreuses feuilles de province⁵⁰.

Parallèlement une quantité inouïe de professions de foi, de circulaires, d'affiches et de brochures s'abat sur le pays. Elle émane de toutes les familles politiques qui présentent des candidats, mais principalement du gouvernement et de ses partisans. Les rapports de Théodore Ducos sur les comptes du Gouvernement provisoire nous permettent d'approcher cette propagande et de la chiffrer partiellement. C'est ainsi, par exemple, que les fonds secrets du ministère de l'Intérieur permettent au commissaire de la République du Morbihan de faire imprimer et distribuer 85 000 bulletins électoraux et 3 000 circulaires⁵¹. Par ailleurs, la correspondance de George Sand nous montre la collaboratrice de Ledru-Rollin écrivant à Agricole Perdiguier pour le prier de rédiger une brochure destinée à toucher les plus humbles électeurs⁵², pendant qu'elle multiplie elle-même les textes de propagande⁵³. Quant aux débats sur la validation des élections⁵⁴, ils nous donnent à voir quelques abus flagrants de pouvoir, en la matière : tel commissaire du Gouvernement interdisant la sortie d'un imprimé trop

⁴⁸ Nous suivons ici, pour l'essentiel, Claude Bellanger *et alii*, *Histoire générale de la presse française*, t. II, *De 1815 à 1871*, P.U.F., 1969, p. 207 et suiv.

⁴⁹ Robert Pimienta, *La Propagande bonapartiste en 1848*, E. Cornély, 1911, p. 36.

⁵⁰ L.-A. Garnier-Pagès, *ouv. cité*, t. VII, p. 104.

⁵¹ *M.U.* des 26 avril 1849 et 26 juin 1851.

⁵² *Ouv. cité*, t. VIII, p. 366-367 et p. 375. Réapparaît à cette occasion le personnage de Blaise Bonnin, utilisé par elle, en novembre 1843, dans l'affaire de Fanchette. Cette figure de laboureur et d'adjoint au maire de commune rurale expose les problèmes aux paysans en termes simples et avec bon sens.

⁵³ *Lettres au peuple, Paroles de Blaise Bonnin aux bons citoyens, Histoire de la France écrite sous la dictée de Blaise Bonnin,...*

⁵⁴ *M.U.* du 3 au 23 mai 1848.

virulent à l'encontre des républicains modérés ; tel sous-commissaire faisant mettre sous séquestre une presse qui tire les listes de candidats de l'opposition.

Cependant, beaucoup de candidats savent que pour toucher des masses encore largement analphabètes, le recours à l'image et à la chanson est primordial. Ils font donc imprimer des gravures et diffuser des chansons dont l'une des plus célèbres, le *Vote universel* d'Eugène Pottier, met en garde l'électorat contre l'achat des voix :

« Viendront des gueux en secret
Marchander nos voix j'parie,
Honte à celui qui s'vendrait :
C'est un traître à la patrie⁵⁵. »

1848 est bien aussi une révolution de la parole dont la campagne électorale devient le terrain privilégié. La Révolution de Février a accordé la liberté d'expression et de réunion et les candidats et leurs partisans mettent à profit tous les types de rassemblement : les foires et les marchés⁵⁶, les assemblées de corps de métier ou encore de loges maçonniques⁵⁷. Mais les trois grandes nouveautés de la campagne sont les réunions des clubs, les grandes assemblées publiques du type des *meetings* anglo-saxons et les séances des comités électoraux, en particulier celles au cours desquelles les candidats sont auditionnés.

D'Alexis de Tocqueville constatant avec mépris que : « le pays commença à se couvrir de candidats ambulants, qui colport(ent) de tréteaux en tréteaux leurs protestations républicaines » à Louis Reybaud promenant son Jérôme Paturot de club en club à la recherche de la meilleure des Républiques, les notables raillent souvent cette nouvelle façon de procéder dont les radicaux usent et abusent, car ils n'ont pas d'influence naturelle sur les masses et souffrent d'un déficit de notoriété. Eux-mêmes n'entendent pas s'abaisser à ce genre de démonstration. Ils n'en ont théoriquement pas besoin car leurs ressources financières, leur influence sociale, l'habitude de mobiliser leur clientèle leur assurent une large audience. Dans ses Mémoires, Rémusat indique ainsi : « Ma position et ma politique n'étaient pas assez simples pour comporter des harangues sur la place publique. Je ne pensais que m'en rapporter à ma notabilité, à mes professions de foi, à ma correspondance, à l'action des comités locaux, des maires destitués, de mes anciens collègues du Conseil général, de tous les propriétaires alarmés⁵⁸. » Il concède cependant que les relations entre le notable et les populations sont en train de changer lors de ces élections, y compris dans un arrondissement aussi peu

⁵⁵ E. Pottier, *Œuvres complètes* réunies et présentées par Pierre Brochon, Maspéro, 1966, p. 48-49.

⁵⁶ Voir par exemple Laurent Le Gall, thèse citée, en particulier p. 186 et suiv.

⁵⁷ Particulièrement dans la Meurthe et la Haute-Vienne, selon André-Jean Tudesq, ouv. cité, t. 2, p. 1054.

⁵⁸ Ouv. cité, t. IV, p. 283.

politique que le sien, celui de Muret : « Nos communes rurales tout en restant paisibles, n'étaient pas cependant absolument étrangères au mouvement général. Sans y être préparés, sans y rien comprendre, les paysans savaient fort bien que l'événement qui venait de s'accomplir intéressait les pauvres, qu'ils allaient compter pour quelque chose et que leur condition devait être modifiée. (...) Mes relations avec nos ouvriers [agricoles] restaient bonnes, mais ce n'étaient plus les mêmes. Leur ton et le mien avaient changé⁵⁹ ».

Tocqueville lui-même décide de prendre la parole en public, en particulier lors de l'un de ces banquets patriotiques qui sont organisés dans la continuité de ceux des monarchies censitaires⁶⁰. En outre, en ville, la donne est différente. Certains notables conservateurs se croient obligés de se rendre dans les clubs pour y prononcer des paroles démagogiques⁶¹. Le curé de Saint-Eustache, l'abbé Lacordaire ou Mgr Sibour, l'évêque de Digne, y présentent leur candidature⁶² et le commissaire de la République en poste à Marseille, Émile Ollivier, y combat celle de Thiers⁶³.

Il faut dire que les autorités civiles et religieuses donnent de la voix comme jamais⁶⁴. Les maires sont invités par le ministre de l'Intérieur à rassembler tous les dimanches la garde nationale pour lui lire le *Bulletin de la République* et ceux qui y manquent encourent une dénonciation des facteurs⁶⁵. Les instituteurs sont réunis par leur hiérarchie ou par les maires et sont incités à prêcher la bonne parole auprès de leurs élèves et des parents de ces derniers. Même si ni l'un ni l'autre n'ont finalement lieu, de grands rassemblements de campagne sont prévus l'un au champ de manœuvre de Saint-Maur par le maire de Paris et le ministre des Travaux publics, l'autre au Champ-de-Mars par les comités du Luxembourg et le Club des clubs⁶⁶. De son côté, le clergé, encouragé par ses évêques, fait entrer la politique dans les églises, y compris lors du prône du dimanche de Pâques, juste avant le scrutin⁶⁷. Maires et notables haranguent enfin les communautés

⁵⁹ *Ibid.*, p. 282-283.

⁶⁰ Ouv. cité, p. 110 et suiv.

⁶¹ L.-A. Garnier-Pagès, ouv. cité, t. VIII, p. 215 et suiv.

⁶² *Ibid.*, p. 266-267.

⁶³ Victor Pierre, *Histoire de la Deuxième République française*, Plon et Cie, 1873, t. I, p. 227.

⁶⁴ Deux articles d'Alfred Cobban sont ainsi très utiles : « Administrative pressure in the Election of the French Constituent Assembly, April 1848 », *Bulletin of the Institute of Historical Research*, n° 25, 1952, p. 133-159 et « The influence of the clergy and the « instituteurs primaires » in the election of the french constituent Assembly, april 1848 », *English historical Review*, 1942, p. 334-344.

⁶⁵ George Sand, *Correspondance générale*, t. VIII, Classiques Garnier, 1971, p. 359.

⁶⁶ Louis Blanc, *Histoire de la Révolution de 1848*, t. II, p. 52 et L.-A. Garnier-Pagès, t. VIII, p. 272 et suiv.

⁶⁷ L.-A. Garnier-Pagès, ouv. cité, t. VIII, p. 264 et suiv. Voir aussi A. Cobban, « The influence... », art. cité, J. Godechot *et alii*, ouv. cité, p. 214 et suiv., M. Denis, *Les Royalistes de la Mayenne et le monde moderne XIX^e-XX^e s.*, Rennes, 1977, p. 282, ainsi que la thèse de L. Le Gall, en particulier p. 129.

villageoises, avant de les conduire au bureau de vote, à l'exemple de ce qui se passe à Tocqueville⁶⁸.

À l'occasion de cette campagne, des contacts directs et informels s'établissent aussi entre le candidat, ses agents et l'électeur. De nombreux candidats vont dans la rue, sur les marchés et dans les foires, voire au domicile des électeurs, pour serrer les mains et dialoguer avec eux⁶⁹. De ce point de vue, les démocrates et les fils du peuple sont mieux armés que les notables traditionnels, tels les Bressans évoqués par Louis de Tricaud : « Répugnant à l'intrigue, ils allaient avec le rouge de l'embarras sur le front dans quelque pauvre maison où ils connaissaient une famille chrétienne, laborieuse, honnête et ils offraient leur liste. Ces noms pour la plupart étaient inconnus au paysan. Il fallait de longues explications... »⁷⁰ Certains grands notables qui n'ont pas voulu se présenter jouent en revanche plus aisément de leur influence, en organisant des rencontres dans leurs salons, en écrivant à leurs clients ou en mettant leurs gens à la disposition des candidats qu'ils soutiennent⁷¹.

Ces pratiques qui ont existé de tout temps changent d'ampleur avec le passage au suffrage universel. Outre les maires, les curés et les instituteurs, les juges de paix, les gendarmes, les gardes champêtres, les agents-voyers ou encore les colporteurs font du démarchage à domicile. Les différents comités électoraux délèguent certains de leurs membres dans les villages à fin de propagande⁷². Dans sa séance du 29 mars, le Club des clubs décide à son tour d'envoyer des « apôtres » en province, mais aussi en Algérie et aux armées, pour y propager les idées de la Révolution et pour encourager les électeurs à bien voter⁷³. Ces hommes dont on a pu estimer le nombre à environ 300, bénéficient de l'appui de Ledru-Rollin et des fonds secrets du Gouvernement, mais doivent prétendre agir à titre personnel. De ce fait, il est impossible de proposer un bilan d'ensemble de leur activité et de leurs résultats. Quelques études nous montrent qu'ils sont en général rapidement percés au jour et repoussés, en raison de leurs harangues inadaptées au monde rural. Certains sont même victimes de charivaris⁷⁴.

⁶⁸ A. de Tocqueville, *Souvenirs*, t. XII, ouv. cité, p. 114.

⁶⁹ Voir par exemple à ce sujet Jack Thomas, *Le Temps des foires. Foires et marchés dans le Midi toulousain de la fin de l'Ancien Régime à 1914*, Toulouse, PU du Mirail, 1993.

⁷⁰ *Histoire du département de l'Ain du 24 février au 20 décembre 1848*, Bourg-en-Bresse, 1872, 141.

⁷¹ A.-J. Tudesq, ouv. cité, t. 2, en particulier p. 1061.

⁷² Sur ces aspects, voir par exemple P. Lévêque, ouv. cité, p. 97-99.

⁷³ Sur les activités de propagande du Club dans la capitale, l'ouvrage fondamental est celui de Louis Chevalier, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX^e s.*, Hachette, 1958.

⁷⁴ Voir par exemple P. Lévêque, ouv. cité, p. 89 et Daniel Dayen, « Les délégués du Club des clubs et les élections d'avril 1848 dans la Creuse », *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, t. 42, fascicule 3, 1986, p. 574-587.

Ces formes de pression électorale nous montrent que la campagne du printemps 1848 n'a pas été aussi idyllique que d'aucuns l'ont prétendu. Elle est émaillée d'une multitude de faits délictueux⁷⁵. Si, à l'exception de la Lozère, elle n'est pas entachée d'affaires d'achats de voix comme le craignait Eugène Potier⁷⁶, elle connaît, comme toutes les autres, son lot de rumeurs et de calomnies. Le Gouvernement provisoire est ainsi la cible des extrêmes qui dénoncent les chasses ministérielles, les réceptions scandaleuses des ministresses ou encore le fait que le duc de Rollin s'acoquine avec deux femmes de mauvaises mœurs, la Martine et la Marie. Mais les fraudes concernent surtout les bulletins de vote ou plutôt les billets, comme on dit alors. Comme il n'y a pas de dépôt obligatoire de candidatures, l'administration n'a pas imprimé de billets. Les électeurs ont donc la possibilité de confectionner et d'apporter les leurs le jour du scrutin. La tentation est grande d'en distribuer massivement, comme y procèdent par exemple les curés en Mayenne, dans le Morbihan, en Aveyron, en Lozère et dans le Doubs⁷⁷. Elle l'est aussi, en retour, d'organiser des expéditions dans les campagnes pour enlever aux paysans les mauvais billets, comme le font les républicains autour de Limoges, d'Issoudun, de La Châtre, de Bourges, de Saint-Amand ou encore de Soissons⁷⁸.

* *
*

Quelques constations s'imposent pour conclure :

- Le grand ébranlement qui vient de se produire et le contexte original des mois de mars-avril 1848 provoquent une confusion incroyable. La désignation des candidats est complexe et difficile, les programmes sont vagues et les listes finalement proposées se recoupent souvent.
- Il n'en est pas moins vrai que cette grande première suscite la passion. La parole et l'écrit politiques jusque-là confisqués par une minorité connaissent une diffusion sans précédent, même si l'audience réelle se mesure mal.

⁷⁵ Patrick Lagoueyte, « Apprentissage et incidents électoraux à l'aube du suffrage universel : le scrutin d'avril » dans Philippe Bourdin, Jean-Claude Caron et Mathias Bernard dir., *L'Incident électoral de la Révolution française à la V^e République*, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2002, p. 101-119.

⁷⁶ *M.U.* du 6 mai 1848, p. 956.

⁷⁷ Pour la Mayenne, M. Denis, ouv. cité, p. 82, pour le Morbihan, *M.U.* du 6 mai 1848, p. 958, pour l'Aveyron, *M.U.* du 12 mai 1848, p. 1018, pour la Lozère, *M.U.* du 17 mai 1848, p. 1069, pour le Doubs, J.-L. Mayaud, *Les Secondes Républiques du Doubs*, Les Belles Lettres, 1986, p. 280.

⁷⁸ C. Seignobos, ouv. cité, p. 79.

- En résultent de multiples incidents, mais dont aucun n'est jugé suffisamment grave pour donner lieu à des invalidations lors de la vérification des pouvoirs des élus. Il faut dire que le seuil de tolérance est plus grand en raison du passage au suffrage universel, que l'immense majorité des observateurs sont agréablement surpris par le bon déroulement de la campagne au regard de leurs craintes initiales et que des désordres tragiques se produisent au lendemain du scrutin à Nîmes, à Nantes et surtout à Rouen et à Limoges, désordres qui monopolisent désormais l'attention.

L'intérêt constaté lors de la campagne se retrouve dans les urnes, puisque le taux de participation s'élève à 83,5 %. Quant à l'apprentissage de campagnes au suffrage universel, il se poursuit à l'occasion des législatives partielles de juin et de septembre, des municipales et des cantonales d'août et des présidentielles de décembre 1848, autre grande première de l'histoire de France⁷⁹.

⁷⁹ Voir à ce sujet A.-J. Tudesq, *L'Élection présidentielle de Louis Napoléon Bonaparte, 10 décembre 1848*, A. Colin, Kiosque, 1965 et M. Agulhon, « La Seconde République. Première élection au suffrage universel, 10 décembre 1848 » dans Léo Hamon et Guy Lobrichon (dir.), *L'Élection du chef de l'État en France de Hugues Capet à nos jours*, Beauchesne, 1988, p. 111-120.

